



1071 Saint-Saphorin, le 7 juin 2012

Municipalité
de
St-Saphorin
(Lavaux)

N/réf. : 102.1003



AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN

Préavis municipal no 315

Demande de crédit pour l'entretien des ruisseaux de la Papille, de la St-Germandaz et de Rohr

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Les ruisseaux de la Papille, de la St-Germandaz et de Rohr nécessitent un entretien, afin d'éviter leur débordement.

En effet, une couche de tuf recouvre le lit de ces trois ruisseaux et les radiers et murs nécessitent des réfections par endroits.

Il s'agit de travaux subventionnés par l'Etat de Vaud, à raison de 58% sur le radier et les pieds de murs, jusqu'à une hauteur hydraulique de 50 cm. Au-delà de cette hauteur, les frais sont à charge des propriétaires des murs.

Le présent préavis a pour but de solliciter un crédit pour le financement des interventions suivantes (liste non exhaustive) :

- Curage et enlèvement du tuf ;
- Réfection des radiers et des pieds des murs ;
- Purge et amélioration des chutes ;
- Enlèvement de la mousse et des éventuels buissons.

Les coûts se décomposent comme suit :

Installation de chantier	CHF	750.00
Ruisseau de la Papille (1)	CHF	10'845.00
Ruisseau de la St-Germandaz (2)	CHF	2'704.50
Ruisseau de Rohr (3)	CHF	12'078.00
Divers et imprévus	CHF	10'000.00
Direction des travaux, décomptes	CHF	7'000.00
Total arrondi	CHF	45'000.00

Pour la bonne forme, une contre-offre a été sollicitée ; elle se monte à CHF 73'000.-.

En cas d'acceptation du présent préavis par votre Conseil, les travaux seront effectués cet automne, après les vendanges.

CONCLUSIONS

Plaise dès lors au Conseil communal de prendre la décision suivante :

- vu le préavis municipal no 315
- oui le rapport de la Commission chargée de l'étude de ce projet
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 45'000.- pour la réfection des ruisseaux de la Papille, de la St-Germandaz et de Rohr ;
- de financer cette dépense par la trésorerie courante.

M. Gilles Guex, Municipal, se tient à disposition de la commission chargée de l'étude de cet objet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
LE SYNDIC :  LA SECRETAIRE : 
G. Vallélian  L. Chochard

Annexe : plan de situation

Commune de St-Saphorin

Chexbres, le 21 mai 2012
DT 725-39 / PJ

Plans 3 à 7

Echelle 1 : 2500

Coord. moyennes : 550'650 / 147'150

ETABLI SUR LA BASE DES DONNEES CADASTRALES



R. Jourdan SA Ing. géomètre officiel
Pl. du Nord 6 1071 Chexbres
+4121 946 30 63 info@jourdansa.ch

